

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 25 mai 2016

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Postulat de M. Frank Ducret : suppression des autorisations spéciales sur le parking Samson-Reymondin et transfert de ces autorisations sur des places réservées à cet effet dans le Parking Pré de la Tour

Le Conseil communal de Pully

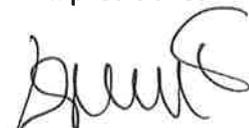
- entendu le postulat de M. Frank Ducret concernant la suppression des autorisations spéciales sur le parking Samson-Reymondin et transfert de ces autorisations sur des places réservées à cet effet dans le Parking Pré de la Tour

décide

1. de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD

Le secrétaire/suppléant



Bernard MONTAVON

Pully, le 18 juin 2016